



85 – VENDÉE

CAPL 1 du 26 JUIN 2018 mutations cadres A Déclaration liminaire

Monsieur Le Président,

Au sortir des CAP nationales, nous ne pouvons que déplorer une fois de plus les difficultés auxquelles les agents vont être confrontés dans un avenir très proche. Rarement nous avons pu constater un tel verrouillage des mouvements nationaux et ce quels que soient les grades : des projets de mouvements qui correspondent presque trait pour trait au mouvement définitif.

Une fois encore, vous allez devoir gérer la pénurie, probablement restructurer mais c'est surtout aux agents que vous allez demander de s'adapter. Sauf que l'adaptation, les personnels n'en veulent plus. Ils ont déjà fortement donné ces dernières années et certains arrivent à l'épuisement et à la démotivation.

Aujourd'hui, dans certains services vendéens, c'est l'incompréhension voire la colère qui animent les discussions.

Au moment où vous vous réjouissez de l'arrivée de deux cadres supérieurs dans notre département, les agents, eux, viennent de recevoir un message très clair mais plus difficile à digérer : il va falloir assurer encore un service de grande qualité avec des moyens sans cesse revus à la baisse et cette fois de façon drastique. Cela annonce-t-il les fléchages des futures suppressions d'emplois ?

Dans ce contexte, ce qu'auraient souhaité les agents, c'est plutôt l'arrivée de cadres C ou de cadres B dans les services.

La situation des SIP notamment est de ce point de vue préoccupante.

Les vacances d'emplois sont flagrantes alors que se préfigure une campagne d'envergure pour le prélèvement à la source et ce dès cet automne.

Comment ces services vont-ils faire pour absorber cette réforme sans précédent ?

Quid de l'accueil des usagers en janvier et en février 2019 quand ceux-ci vont découvrir les premiers impacts du PAS ? L'avez-vous anticipé ?

Certes, vous pourrez nous répondre comme à l'accoutumée que des marges de manœuvres vont nécessairement être trouvées au travers des processus de dématérialisation.

Cependant, cet argument n'est plus convaincant. Il n'est qu'à regarder les derniers flops de déploiements de nouveaux applicatifs pour constater que nous devons plus nous inquiéter de l'avenir plutôt que d'être rassurés par le discours d'une administration centrale qui se vante d'être une administration à la pointe du numérique.

Au quotidien, les applicatifs plantent intempestivement, les connexions réseau sont très instables et parfois on ne sait même plus où nous en sommes du déploiement ou du report de déploiement d'un nouvel applicatif. Vous vous devez d'assurer des conditions de travail normales à vos agents : ce n'est plus le cas. Notre administration est dépassée par ses ambitions numériques avec des moyens ridiculement faibles pour faire face aux défis de demain.

La Direction Générale a voulu devenir une administration connectée : elle n'a jamais été aussi déconnectée de la réalité des services tout autant que ces derniers le sont régulièrement des applicatifs de travail !

Nous tenons à vous rappeler dans cette instance que le service public est le bien de tous et qu'il faut qu'il le reste !

Le gouvernement poursuivra vraisemblablement une politique de remise en cause des services publics et notamment ceux de la DGFIP au travers d'un train de restructurations incessantes, de baisse des moyens de fonctionnement et de suppressions d'emplois.

L'année dernière encore, les suppressions d'emplois publics ont été quasi totalement supportées par notre ministère et particulièrement par la DGFIP. C'est un véritable plan social qui a démarré et qui asphyxie les services, avec des conséquences désastreuses sur les conditions de travail des collègues.

Les solutions préconisées depuis une dizaine d'années pour justifier et tenter de remédier à ces coupes franches ininterrompues dans les effectifs, résident dans un resserrement sans précédent du réseau de la DGFIP et le développement à marche forcée de la « e-administration ».

Le principal fil conducteur de la politique gouvernementale consiste à réduire les coûts, au mépris des besoins de nos concitoyens et des conditions de travail des personnels.

La dématérialisation croissante dans le domaine de la fiscalité des particuliers et des professionnels n'est pas un véritable service rendu à nos concitoyens.

Pour FO, l'ensemble des processus de dématérialisation, concentration, spécialisation, de mise en place de pôles et de back-office vont à l'encontre des réalités vécues dans les services.

Sur le terrain, les besoins de service public de proximité sont prégnants, et les attentes fortes de la part des partenaires du secteur local mais aussi des contribuables, qui continuent toujours aussi nombreux de solliciter les guichets de la DGFIP. Ils démontrent ainsi qu'ils sont encore bien loin de se « désintoxiquer » de notre accueil de proximité.

Concernant l'ordre du jour de cette CAPL, le nombre de vacances d'emplois est toujours aussi important.

FO DGFIP déplore cette situation catastrophique pour les agents et les services. FO DGFIP déplore la situation des agents à la disposition du directeur (ALD Département ou RAN).

Ces agents affectés avec ce statut sont devenus la variable d'ajustement pour combler de façon non pérenne les vacances d'emploi dans les structures et services.

Nous dénonçons ces affectations précaires qui pénalisent les agents dans leurs vies professionnelle et familiale.

FO DGFIP rappelle son attachement à des règles de gestion qui profitent à tous les personnels, à savoir :

- une affectation la plus fine possible,
- 2 véritables mouvements par an ainsi qu'un mouvement spécifique sur poste,
- le maintien au département de tous les promus de C en B,
- le classement des demandes prioritaires à l'ancienneté du fait générateur,
- l'examen en CAPL de toutes les situations difficiles (ALD et détachements).

FO DGFIP exige que tous les postes vacants soient pourvus dès lors qu'ils sont sollicités par un agent.

En conclusion, les élus souhaitent que la commission administrative paritaire locale joue pleinement son rôle, et améliore, de manière significative, le nombre de mutations prononcées au bénéfice des agents qui attendent et vivent parfois des situations personnelles difficiles à supporter.

Stella CREPEAU, représentante titulaire
Williams PILLET, représentant titulaire